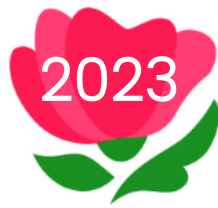




# CONCOURS RÉGIONAL des villes et villages fleuris





# LE LABEL DE LA QUALITÉ DE VIE





**CHAPITRE**  
  
**IDENTITÉ DE LA COMMUNE**  
P 2

**CHAPITRE**  
  
**MISE EN ŒUVRE DU  
PROJET MUNICIPAL**  
P 3

**CHAPITRE**  
  
**ANIMATION ET  
PROMOTION DE LA  
DÉMARCHE**  
P 11

**CHAPITRE**  
  
**PATRIMOINE VÉGÉTAL  
ET FLEURISSEMENT**  
P 13

**CHAPITRE**  
  
**GESTION  
ENVIRONNEMENTALE**  
P 17

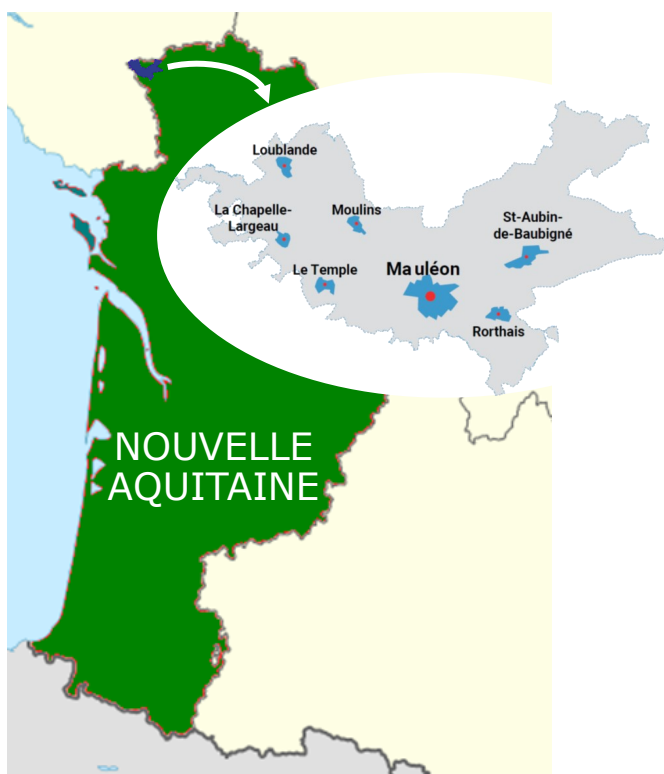
**CHAPITRE**  
  
**QUALITÉ DE  
L'ESPACE PUBLIC**  
P 20

**CHAPITRE**  
  
**ANALYSE PAR  
ESPACE**  
P 23





## LOCALISATION ET CARACTÉRISTIQUES



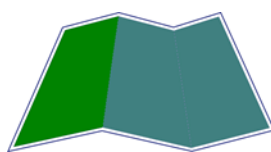
Mauléon est une association de 7 communes créée le 1<sup>er</sup> janvier 1973 dans le but de fédérer les budgets et les énergies et fait écho aux communes nouvelles, récemment créées.

Située à l'extrémité Nord-Ouest du département des Deux-Sèvres, à la frontière des départements du Maine-et-Loire et de la Vendée, elle se trouve à mi-distance de Bressuire et Cholet (22 km), à 75 km de Nantes, 87 km d'Angers et 95 Km de Niort.

Située sur la RN249 (E62), à 15km du Puy du Fou, 90 km du Marais Poitevin et 110 km du Futuroscope, Mauléon est une commune **ournée vers la Région Pays de la Loire** et localisée entre plusieurs **lieux et régions touristiques** de renommée nationale à internationale comme le Puy du Fou (85). Des atouts non négligeables, permettant de développer des stratégies d'actions dont les enjeux économiques et sociaux dépassent largement les limites géographiques communales.



**8 743**  
habitants



**120 km<sup>2</sup>**  
de superficie



**65**  
agents communaux  
dont 39 aux services techniques  
et **10** au service des **espaces verts**



**63 ha**  
d'espaces verts

**30 km**  
de liaisons douces  
arborées





## MOTIVATIONS POUR LE MAINTIEN DE LA TROISIÈME FLEUR

Depuis l'obtention des trois « Fleurs » attribuées par le comité régional en 2003 et grâce aux précieux conseils des jurys, de nombreux partenaires et des habitants, nos équipes d'élus et d'agents s'investissent avec une forte volonté politique pour **améliorer la qualité de notre environnement, de notre patrimoine paysager et de notre cadre de vie.**

Gage de qualité, le label Villes et Villages Fleuris fût le 1<sup>er</sup> convoité par notre équipe. Avec lui nous avons fait l'expérience de l'impact et de l'intérêt d'une telle démarche pour la promotion de notre territoire.

En parallèle des projets menés pour préserver notre identité, la cohésion sociale sur notre territoire et lutter contre les pollutions chimiques et urbaines, les élus des mandats suivants ont obtenu les labellisations suivantes :



En mode projet et en s'appuyant sur les conseils du jury de 2017 et la grille de lecture, notre équipe pluridisciplinaire développe des stratégies et fait preuve de créativité pour valoriser notre paysage, embellir nos espaces urbains, favoriser la biodiversité, soutenir l'activité touristique, commerciale et entrepreneuriale tout en privilégiant la place du végétal dans l'espace public.

Nous investissons du temps, des moyens humains, des outils de planification et des deniers publics pour l'avenir, de notre territoire, afin que celui-ci rime avec bien être et progrès (social et environnemental).

Nous avons à cœur de vous faire découvrir notre commune, ses atouts et les projets que nous mettons en œuvre. Bienvenue à Mauléon et bonne visite!

*Claire PAULIC, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'attractivité du territoire*

*Yves CHOUTEAU, Maire-délégué de Saint Aubin de Baubigné, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances et de l'environnement et référent AGENDA 2030*



## NOTRE IDENTITÉ

Mauléon se trouve au cœur de la vallée de l'Ouin. Région de seuil entre le Choletais et les crêtes du Bressuirais, la vallée de l'Ouin offre une esplanade aux routes qui s'élancent vers le bocage des Deux-Sèvres. Aux tracés routiers se combinent aujourd'hui d'autres marques de la modernité, industrie et agriculture hors sol. Cependant, ce seuil géographique est défendu par le site de Mauléon, ville assise sur des vestiges fortifiés importants, siège de puissants combats lors des guerres de Vendée. En amont, la vallée de l'Ouin offre un accès plus paisible aux crêtes du Bressuirais. Notre territoire referme aussi quelques secrets que les sociétés de géologue ont contribué à protéger, comme les rochers de Pyrôme. L'architecture des fermes du XIX<sup>ème</sup> siècle ou certaines fabriques intègrent les motifs italianisants de la période de reconstruction du territoire, qui marque également sa relance industrielle.

Mauléon-ville est une **cité castrale bâti sur un éperon rocheux**. La présence d'un château à motte au XI<sup>ème</sup> siècle ainsi que la fondation d'une abbaye ont posé les bases d'une histoire ancienne, parfois mouvementée, mais riche de l'implication des habitants. En direction du château, le long de la Grand'rue, on observe les vestiges des enceintes fortifiées de la Ville. Au bout de l'éperon rocheux, le château édifié par les seigneurs de Mauléon est un lieu stratégique qui fût assiégé à plusieurs reprises.

Très longtemps, les bords de l'Ouin ont concentré de nombreux métiers, puis des activités industrielles, **autour de l'activité du cuir** : tanneries, usines de chaussures et de gants, animant le faubourg Saint Jouin au Nord Ouest de la Ville jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Après la Révolution, l'abbaye et l'église de la Trinité sont reconstruites, le bourg s'agrandit et occupe une position stratégique entre l'Anjou et le Poitou. En 1965, les communes de Châtillon-sur-Sèvre et de Saint-Jouin-sous-Châtillon fusionnent et le nom de Mauléon réapparaît.

Depuis le coteau du Mont Gaillard, la vue sur la cité est imprenable, invitant à découvrir Mauléon d'un autre regard.

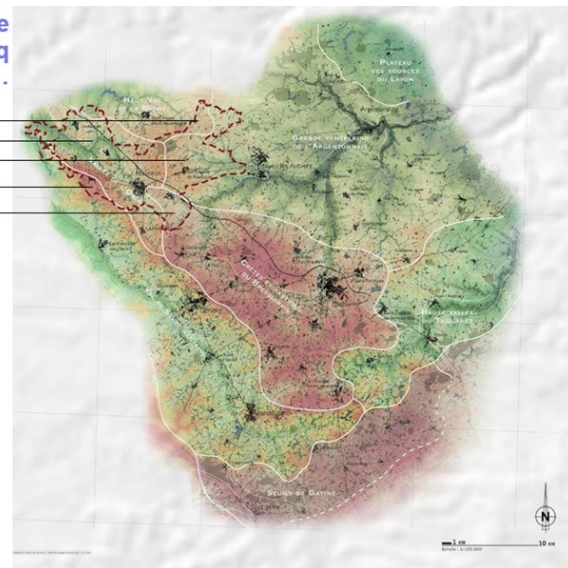
Au cœur d'un paysage d'enclos verdoyants, notre commune compte de nombreux espaces naturels préservés, dont l'espace naturel sensible La Corbelière. L'Ouin constitue un véritable lien entre nos 7 communes associées.

Mauléon, une commune à la jonction de cinq entités paysagères...

Haut Val de La Moine  
Vallée de l'Ouin  
Grande Pénéplaine de l'Argentonnois  
Val de la Sèvre Nantaise  
Crêtes et bastions du Bressuirais

... une position frontalière

Haut-Bocage – le Bas-Poitou  
Les Mauges – l'Anjou  
Les marches de Bretagne



## NOTRE PATRIMOINE

La centralité exercée par Mauléon-ville, la multiplication des villages et la présence ponctuelle de sites industriels et grandes propriétés confèrent à la Commune une grande qualité paysagère, patrimoniale et fonctionnelle.

Le **bâti traditionnel** est construit avec des matériaux naturels et extraits localement : la pierre (de granite principalement), la terre (tuiles et briques) et le bois. L'extrême variété du bâti présente un patrimoine riche : les maisons d'ouvrier, de taille modeste et plutôt basses, sont accolées les unes aux autres sur de petites parcelles étroites, à l'alignement de la rue ; les maisons de ville présentent un volume plus important ; les maisons bourgeoises sont inspirées des modes nationales ; les logis regroupent autour d'une cour le logement du maître et les bâtiments agricoles.

Les édifices emblématiques ponctuent la cité avec notamment l'entrée du château inscrit Monument Historique (XII<sup>ème</sup> siècle) et le palais du duc de Châtillon (XVIII<sup>ème</sup> siècle), l'église Saint Jouin (XII<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle) inscrite Monument Historique et l'ancienne abbaye (XII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle) devenue depuis le siège de l'hôtel de ville, bibliothèque et musée. Le bâti mais aussi les murs de clôtures, le petit patrimoine (puits, fontaines...) et les éléments paysagers (jardins en terrasses, parcs, vallées, masses boisées...) fondent l'originalité et les qualités particulières de la Commune.

Mauléon s'inscrit dans un **patrimoine naturel remarquable** tant par la diversité des milieux rencontrés (bois, landes, prairies) que par l'ambiance paysagère (vallées, coteaux, plateaux bocagers). L'Ouin, affluent de Sèvre Nantaise, a contribué à la formation d'un relief escarpé sur le socle granitique de Mauléon.

En plus de superficies conséquentes d'arbres et boisements liée à l'existence de belles propriétés (forêt de Boissière, Bois de La Blandinière, de La Trappe, Fichet), la Commune est dotée d'un maillage bocager particulièrement important (chêne pédonculé associé au châtaignier et au frêne, épine noire, églantier,

aubépine et ronces constituant la strate arbustive). La densité des haies et des boisements et l'hétérogénéité de leur composition floristique sont favorables à la **diversité faunistique**. L'association de zones humides et du bocage constitue un véritable réservoir de biodiversité.



## STRATÉGIE DE VALORISATION



Depuis 2014, la Commune de Mauléon porte une véritable stratégie de valorisation et de promotion de son territoire, et plus spécifiquement de la cité historique autour d'un principe directeur : « **Le patrimoine, support de révélation et d'attractivité du territoire** ». L'attractivité du territoire, regroupant le patrimoine, le tourisme, la stratégie territoriale, a été confiée à Claire PAULIC. Cette nouvelle délégation s'est également accompagnée d'une organisation humaine via la création d'un **Pôle promotion et développement du territoire**. La **mobilité**, véritable enjeu à Mauléon, est confiée à Damien SIMONNEAU. Cette nouvelle mandature a aussi été marquée par la venue d'un nouveau Directeur Général des Services, Nathanaël LYBRECHT. Véritable développeur, il accompagne au quotidien les élus dans la définition de leur feuille de route grâce au travail en réseau qu'il mène avec l'ensemble de nos agents et partenaires, en s'appuyant sur le développement d'outils techniques plus performants et collaboratifs. Dans le cadre des dispositifs régionaux et nationaux, « AMI revitalisation des cœurs de bourg » et « Petites Villes de demain », la Commune a pu bénéficier d'une ingénierie renforcée et financée à hauteur de 50% sur une durée de 3 ans pour un poste de « Cheffe de projet revitalisation ». La commune accueille également une nouvelle Directrice des Services Techniques, Priscilla PICAZO, spécialisée dans la rénovation des bâtiments.

Le Conseil Municipal de Mauléon a souhaité travailler à la définition d'un projet de territoire pour le développement durable et s'est engagé dans un **AGENDA 2030**. Il s'agit d'un projet innovant qui s'appuie sur 17 Objectifs de Développement Durable internationaux définis par l'ONU. S'en imprégner à Mauléon a permis de dresser un état des lieux de notre territoire et de réfléchir à la manière de favoriser son attractivité en conservant un développement harmonieux pour les générations futures, d'affirmer notre responsabilité individuelle et collective aux grands enjeux de développement durable et de renforcer la participation des

habitants et acteurs du territoire à la vie de la collectivité. Au regard des enjeux exprimés, le comité de pilotage a défini une feuille de route, présentée au public en novembre 2021, et validée en Conseil Municipal en février 2022.

*Les ateliers participatifs organisés ont été l'occasion de recueillir les propositions des habitants.*

*Mauléon souhaite s'inscrire dans une dynamique vertueuse de l'aménagement qui réponde aux grands défis contemporains (transition écologique, mixité sociale, logements pour tous...).*





## DOCUMENTS STRATÉGIQUES

Pour préciser sa stratégie, la Commune s'est lancée dans la réalisation de son « **Schéma de développement et d'attractivité des cœurs de bourgs** » - Plan guide, Accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire, en tant qu'Assistante à Maitrise d'Ouvrage (AMO), elle souhaite formaliser sa stratégie globale de développement autour des thématiques suivantes :

- **Le développement durable** comme ligne directrice de notre projet de territoire avec la mise en place d'un Agenda 2030,
- **Le patrimoine** comme support de développement, facteur d'attractivité et de cohésion sociale,
- **L'embellissement du cadre de vie** pour créer des conditions de vie favorables aux habitants / visiteurs,
- **Les équipements et services** pour proposer une offre diversifiée et équilibrée, et permettre l'accès à tous aux services de base, développer de nouveaux types de services,
- **Le maintien et développement des commerces de proximité** pour lutter contre la vacance commerciale en cœur de bourg, accompagner les porteurs de projet,
- **La rénovation/amélioration de l'habitat** pour travailler à la réhabilitation des logements anciens privés et à la remise sur le marché des logements vacants à travers une politique incitative, proposer une offre de logements adaptée et diversifiée et favoriser la redynamisation des cœurs de bourg,
- **La requalification des espaces publics** pour repenser les usages, végétaliser les espaces pour lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la cohésion sociale et les liaisons douces,
- **La promotion du territoire** pour susciter l'envie de découvrir et de vivre sur la commune, s'appuyer sur les labels dont la commune est lauréate.

Les dispositifs « **Appel à Manifestation d'intérêt régional Revitalisation des cœurs de bourg** » et « **Petites Villes de Demain** » ont également été l'occasion d'associer différents acteurs de la vie locale, et de travailler ensemble sur les atouts à valoriser ou les lacunes à atténuer.

La Commune de Mauléon avec la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et les services de l'Etat a élaboré sa convention **d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT)** : un outil au service des collectivités locales volontaires pour la mise en œuvre de leur projet global de territoire visant la consolidation de fonctions de centralité qui bénéficient à tous. Par ses effets juridiques, cet outil a pour objectif de contribuer à la reconquête des centres anciens en engageant des actions concernant l'habitat (lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance des logements...), l'aménagement (valorisation du patrimoine bâti, réhabilitation des friches urbaines...) et le commerce (lutte contre la vacance des locaux commerciaux et artisanaux ...). La convention ORT de Mauléon a été signée en fin d'année 2022 pour 5 ans.

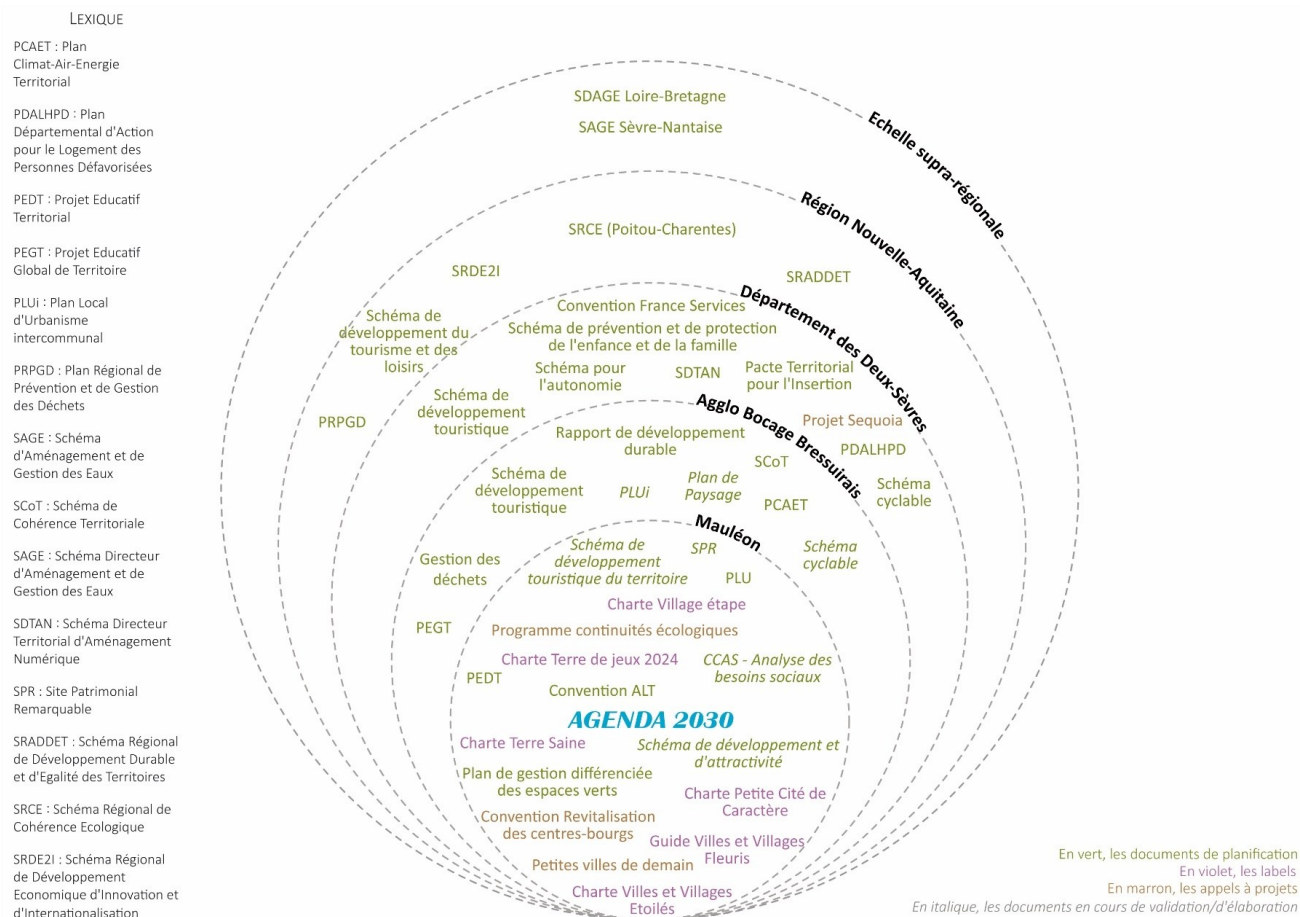
Lancé par la Ville puis repris par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le **Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Mauléon** s'applique depuis le 3 janvier 2022. Il fût l'objet de différents temps de concertation menés avec les habitants, les élus et les acteurs locaux. De nombreux Mauléonais ont participé aux ateliers. Leurs

constats et leurs attentes ont été très enrichissants ! Ce SPR vient compléter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, s'appuyant lui-même sur un Plan Paysage.



## MOBILISATION DES ACTEURS

Le schéma ci-dessous présente les documents d'orientations stratégiques existants. 3 types de documents y sont présentés : les documents de planification, les documents en lien avec les labels obtenus par la Commune et les documents issus d'appels à projets. C'est dans ce contexte territorial que les projets de la commune s'inscrivent. La commune s'appuie et s'inscrit dans l'ensemble de ces documents de planification.



La collectivité est en lien permanent avec plusieurs services ressources, partenaires au quotidien de notre projet de territoire.

**Mauléon** : les habitants, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les investisseurs

**La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais** (Direction de la planification de l'aménagement et de l'habitat, Direction des transports et de l'accessibilité, Direction de la culture, Direction du développement économique, touristique et des grands équipements, L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais, Les communes Petites Villes de Demain et AMI « Revitalisation des cœurs de bourgs » de l'Agglo2b)

**Le Département des Deux-Sèvres** (Service des aides territoriales, L'agence d'ingénierie départementale ID 79, Le CAUE, La mission tourisme)

**La Région Nouvelle-Aquitaine** (La DATAR, Service appui territorial, Le comité régional du tourisme, La direction du tourisme)

**L'Etat** (La Préfecture et la sous-préfecture, L'UDAP, La DRAC, La DDT, La banque des territoires)

**Autres** (La CLAVAP, La fondation du patrimoine, L'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, Les bailleurs sociaux, Petites Cités de Caractère®, Villages Etapes, Villes et Villages Fleuris, Villes et Villages Etoilés, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, La Chambre de Commerce et d'Industrie, La Chambre d'Agriculture, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Les partenaires associatifs hors du territoire) ...



## GESTION DES ESPACES VERTS

### Le service des espaces verts et l'association des acteurs

Les 9 agents du service espaces verts s'investissent toute l'année pour rendre la commune verte et agréable : aménagements paysagers, fleurissements et installation de scénettes thématiques, entretien des espaces naturels et production, entretien des haies bocagères et chemins de randonnée. En complément, pour certaines activités, la commune s'appuie sur une entreprise d'insertion. Enfin, la charte de fleurissement participatif lancée en 2022 permet aux habitants de s'investir à nos côtés pour la végétalisation des rues. Aujourd'hui, en plus des habitants qui entretiennent leur bout de trottoir (campagnes de communication incitative des années précédentes), 7 habitants se sont inscrits dans la démarche de fleurissement participatif et 10 nouvelles personnes se sont fait connaître pour de nouveaux projets.



Afin d'associer tous les acteurs aux projets d'aménagements de la commune, des comités de pilotage sont organisés, regroupant élus et techniciens des services concernés (espaces verts, mobilité, urbanisme, revitalisation, éclairage...) et partenaires. Les projets sont ensuite présentés aux habitants / usagers, dans le cadre de réunions publiques. Enfin, des réunions de chantiers sont organisées avec les différents gestionnaires de l'espace public pour coordonner les projets et travaux.

La concertation des habitants et acteurs sur le développement de leur territoire est une habitude prise par la municipalité et a lieu, lors des études d'aménagements, de l'AGENDA 2030, du schéma d'attractivité des cœurs de bourgs, des quartiers de vie ...

### Le plan de gestion différenciée

Le 1<sup>er</sup> plan de gestion écologique des espaces verts est né à Mauléon en 2010 en s'appuyant sur les connaissances des agents municipaux et leur formation à la gestion écologique des espaces verts, le partage d'expérience avec d'autres collectivités, et la motivation des élus. Suite aux échanges avec le jury Villes et Villages Fleuris en 2017, la commune a souhaité mieux connaître la biodiversité de ses espaces verts. En 2019, elle accueille une stagiaire chargée de réaliser un **inventaire de la flore des espaces verts municipaux**. Une importante mise à jour du plan de gestion est réalisée. La cartographie de nos espaces est également réalisée sur Q-Gis, offrant un nouvel outil de suivi.

#### 1 Espaces de prestige

Lieux d'accueil, centres bourgs, cimetières, stades d'honneur

> taille architecturée des arbustes, tontes fréquentes et basses, arrosages au besoin, présence d'herbes sauvages peu tolérée



#### 2 Espaces classiques

Lotissements, rues secondaires, parcs urbains

> massifs de plantes vivaces, tontes des pelouses plus hautes, tolérance modérée d'herbes sauvages, enherbement d'allées



#### 3 Espaces naturels

Parcs champêtres, bassins d'orage, zones d'activités

> prairies de fauche annuelle ou biennale, enherbement des allées, création de zones refuge pour la faune



Pour les 3 types d'espaces définis, des consignes d'entretien ont été rédigées et validées par les élus. Celles-ci sont précédées de principes généraux, visant à préserver l'environnement et la biodiversité, classés par thèmes : déchets, arrosage, matière organique, désherbage, choix des végétaux, entretien des haies, faune, cours d'eau, communication et tous travaux.

Le plan de gestion différenciée communal a fait l'objet d'une validation des élus. Chaque année il est l'occasion d'échanges avec les agents des espaces verts, qui sont forces de propositions, pour améliorer notre gestion. Il est régulièrement mis à jour.



## GESTION DES ESPACES VERTS

### Le programme continuités écologiques de Mauléon

En 2020, toujours dans l'objectif de mieux connaître notre biodiversité, nous avons défini un programme pour les « **Continuités écologiques de mauléon 2020-2023 : connaître, augmenter les valeurs de l'arbre au cœur du bocage et valoriser les plantes locales pour accueillir les pollinisateurs** », en lien avec des associations locales et naturalistes. Celui-ci, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, comprend un important volet de synthèse des données existantes sur notre biodiversité :

- Synthèse des données existantes sur la biodiversité communale, présentation cartographique et par habitats,
- Visite des principaux espaces verts publics et chemins de randonnée à enjeux et préconisations pour améliorer les continuités écologiques. Rédaction de fiches de synthèses avec images que la commune pourra exploiter suivant ses besoins,
- Intégration des préconisations pour améliorer les continuités écologiques au plan de gestion différenciée communal,

L'étude en cours s'achèvera fin 2023 et impactera le plan de gestion actuel. Pour l'instant, les recommandations font l'objet d'échanges avec les équipes techniques afin de pouvoir être prises en compte dans les meilleures conditions.

### Les autres documents d'orientation

En plus des documents d'orientation stratégiques présentés en amont, la commune développe, avec l'aide d'associations locales et bureaux d'étude, différentes chartes : **charte de matériaux, mobilier et végétaux, liste de végétaux locaux adaptés aux aménagements de pieds de murs, plantes vivaces, arbustes** (en cours)... La Municipalité s'appuie également sur le **guide de recommandations municipales pour des aménagements de qualité environnementales**.



# CHAPITRE



# ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

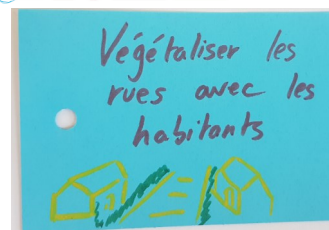
## Communication sur le label et prise en compte des idées des habitants

Le logo Villes et Villages Fleuris apparaît dès la page d'accueil de notre site internet et une page est consacrée au label. Le logo apparaît également en 4<sup>ème</sup> de couverture de notre magazine municipal est mis en avant dans notre charte graphique pour certains supports.

Nous utilisons différents supports pour communiquer avec les habitants, notamment sur les démarches participatives : magazine municipal Mauléon le Mag'azine, brèves communales, page Facebook, lettre de diffusion, presse, bouche à oreille et promotion directe des agents des espaces verts sur le terrain, à la rencontre d'habitants. Les suggestions des habitants sont prises en compte dans tous les projets mauléonais et mis en œuvre dès que possible. Des boîtes à idées sont parfois installées pour recueillir l'avis des habitants. Les commissions consultatives sont également un relai de communication.

Pour informer les habitants du programme de fleurissement participatif « Des fleurs sur mon mur », un dépliant a été édité et l'action est relayée sur notre site internet.

*Lors de la concertation publique pour la définition de la feuille de route AGENDA 2030 de Mauléon, un habitant a proposé de végétaliser les rues avec les habitants*



## Sensibilisation au respect de l'environnement

Depuis 2020, le programme « **Continuités écologiques de Mauléon** » permet la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au respect de l'environnement. Celui-ci comporte des actions à destination des élus, des agents, des enfants et du grand public : participation du public aux inventaires naturalistes réalisés, animation auprès des scolaires autour de la reproduction de plantes locales, organisation de la 1<sup>ère</sup> fête de la nature en mai 2023, projet participatif autour de la restructuration de berges d'un ruisseau, aménagements participatifs dans des espaces naturels, concours photos et création d'œuvres artistiques « Fêtons la nature »...

Ces actions rejoignent les autres **actions menées pour sensibiliser le public à l'environnement** : organisation de marches pour le nettoyage des rues (clean-walk), diffusion de messages sur nos différents supports de communication (Facebook, site internet, magazine municipal, articles de presse, lettre de diffusion, expositions...), signalétique... Ces supports sont utilisés pour sensibiliser à la biodiversité, aux restrictions des usages de l'eau, à l'interdiction du brûlage, aux nouveaux modes de gestion environnementale (évolutions dans les cimetières et réaménagements de terrains pour faciliter la gestion sans produits phytosanitaires...), aux économies d'énergie et à la rationalisation de l'éclairage public.

Les portes ouvertes des serres municipales sont également l'occasion de communiquer sur tous ces sujets. Les partenariats avec différents établissements (médiathèque et grainothèque, foyer de vie, établissements scolaires...) et associations et les échanges directs avec les habitants, permettent de relayer ces informations au plus grand nombre.





## Promotion touristique de notre territoire

La promotion touristique de la Commune de Mauléon est assurée par différents partenaires. **A l'échelle communale**, le Pôle promotion et développement du territoire met en œuvre un panel d'actions pour faire connaître et reconnaître Mauléon. Dans le cadre de la réalisation de son Schéma de développement et d'attractivité des cœurs de bourg, la Municipalité a tout d'abord souhaité se doter d'un « Schéma de développement touristique ». Pour cela, elle s'est entourée d'un consultant en tourisme durable. L'objectif de ce document cadre est bien de mettre en avant l'ensemble des sites attractifs du territoire, principalement naturels et patrimoniaux (châteaux, petit patrimoine, petites et grandes histoires...).

La Commune s'est emparée de la thématique tourisme depuis de nombreuses années :

- obtention des labels Village Etape® et Petite Cité de Caractère ; et démarche active dans le réseau des « Villes et Villages Fleuris »,
- accompagnement au quotidien de nombreux porteurs de projet, notamment touristique,
- développement de l'offre de randonnée,
- création d'un parcours patrimonial et touristique sur la Cité historique ,
- fond de concours de plus de 200 000 € à l'Agglo2b dans le cadre de la création du Site de l'Abbaye : Musée, Office de tourisme et Médiathèque. Ouvert à l'été 2021, le musée accueille aujourd'hui 6 000 visiteurs/an (avant 500) et fait la part belle à de nombreux sites de la Commune,
- réhabilitation d'un îlot Place de l'Hôtel de Ville pour y accueillir un restaurant,
- mise en lumière du Site de l'Abbaye,
- politique active d'acquisition de sites patrimoniaux ; notons récemment le site de l'ancienne motte castrale au cœur de la Cité, celui des rochers gravés des Vaulx (site unique en Europe) et très prochainement le site de la Durbelière à Saint-Aubin de Baubigné,
- organisation de nombreux événements sur son territoire, notamment l'été au travers du programme d'animations « Mon été à Mauléon »,

Dans le cadre de l'ensemble des projets cités ci-dessus, l'ensemble des partenaires sont conviés à des groupes de travail : COPIL, Cotech ou groupe de travail restreint.

**A l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais**, l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais mène une démarche active auprès des hébergeurs touristiques, organise l'accueil de groupes notamment. Il a également développé sur la Commune de Mauléon, deux parcours Terra Aventura : un sur la Cité historique de Mauléon et un sur nos espaces naturels la Corbelière et Pyrôme.

**A l'échelle des Deux-Sèvres**, le département est traversé par un réseau de voies et de chemins adaptés aux cyclistes et aux cyclotouristes. Le Département favorise notamment le développement de cette mobilité douce, en cours de déploiement à Mauléon.



## DIVERSITÉ BOTANIQUE DANS LES SERRES MUNICIPALES

Grâce à ses méthodes de travail, la commune favorise la diversité botanique sur son territoire. Dans les serres municipales, les agents produisent de nombreuses plantes par semis, boutures et divisions, ce qui facilite l'expérimentation. Les temps d'échanges avec les collectivités voisines, associations locales, habitants et professionnels horticoles locaux sont l'occasion de collecter de nombreuses variétés botaniques qui sont ensuite introduites dans nos espaces publics. Chaque année, nos agents produisent : 12 000 plantes annuelles et 8 000 bisannuelles. Les plantes vivaces représentent une quantité de plus en plus importante : 3 000 ont été produites dans nos serres en 2022.

Depuis 2020, la commune expérimente la reproduction et l'installation de plantes locales accueillants papillons et insectes pollinisateurs au sein des espaces verts, accompagnée par le CPIE Sèvre et Bocage et en lien avec les établissements scolaires et périscolaires du territoire.

Enfin, les végétaux installés dans les massifs font l'objet d'une sélection soignée, basée sur des critères écologiques : choix de plantes résistantes, peu gourmandes en eau, locales autant que possible, de jolis feuillages, pour un effet visuel hors floraison, plantes mellifères et odorantes. Les jardinières, qui nécessitent un arrosage abondant alors que nous sommes chaque année soumis à des restrictions d'usage de l'eau nous obligeant à les retirer, sont supprimées progressivement et remplacées par des aménagements en pleine terre.



### Composition des massifs

Les massifs sont composés des différentes strates : couvre-sols, plantes à bouquets, arbustes et plantes grimpantes. L'effet du fleurissement est complété par une centaine de variétés de plantes annuelles, bisannuelles et bulbes. La saisonnalité des floraisons est étudiée afin d'être la plus longue possible sur chaque massif, pour le plaisir des yeux et la nourriture de la faune.

Les plantes sont sélectionnées suivant leur couleur de feuillage et de floraison afin d'obtenir une harmonie et des nuances.

*Ex. : En 2023, les annuelles ont été choisies dans un camaïeu de bleus pour illustrer notre nouvelle identité graphique. Les créations artistiques réalisées en interne sur des supports métalliques reprennent ces coloris, tout en faisant écho à la nature, en fête les 12 et 13 mai.*



# CHAPITRE



# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT



## Choix d'implantation des essences

La commune dispose d'outils permettant de planter des essences appropriées aux lieux à embellir :

- le plan de gestion différenciée des espaces verts qui s'appuient sur des descriptifs des espaces et inventaires,
- le cahier de recommandations municipales pour des aménagements de qualité environnementales,
- les palettes végétales.

La **capacité de pollinisation et les vertus olfactives des plantes** sont également recherchées suivant les sites.

Les agents s'appuient également sur leur connaissance des espaces : secs ou humides, quels usages ont-ils, quelle sera la place disponible pour le végétal dans le long terme, quelles sont les contraintes de taille et d'entretien, quelle est la nature du sol...

Par ailleurs, la diversité des végétaux est toujours privilégiée pour limiter les attaques parasitaires, éviter la monotonie et favoriser la biodiversité.

La municipalité travaille également à la préservation et valorisation des variétés locales de plantes et arbres fruitiers.

Enfin, les services développent actuellement des recherches et expériences pour des espaces verts nourriciers. Ils ont été formés au greffage d'arbres fruitiers pour introduire des variétés locales anciennes et robustes dans nos espaces verts.

Les services et élus s'appuient également sur l'accompagnement par des bureaux d'études spécialisés dans les aménagements paysagers, tout en restant vigilants à garder le cap sur les choix politiques, formalisés dans les différents documents cités. Des carottages ou études de sols sont parfois réalisées pour évaluer la nature du sol.

## Actions menées pour l'entretien des végétaux

L'entretien des espaces verts est planifié, par équipe, et suivant les saisons : taille des arbustes au printemps et à l'automne, soin des plantes vivaces au printemps, plantations de vivaces, arbres et arbustes privilégiées à l'automne... La taille des arbres et arbustes est raisonnée suivant l'espace disponible. Cela permet aux plantes de favoriser la biodiversité (protection des nids, volume des arbustes pour plus de nourriture et de gîtes...) et la santé des végétaux.

Les agents sont formés suivant leur spécialité, leur mission (taille, tonte, fauche...) et intérêts.

Suite à ces passages d'entretien, le renouvellement des plantes et l'ajout de paillage est effectué si nécessaire pour un parfait effet esthétique du massif.



### GAME VÉGÉTALE PIEDS DE MUR - SERVICE ESPACES VERTS (extrait)

MAULÉON INTER-DEMAIN		Exposition ensoleillée / Plantes de structure	
<b>Hyssopus officinalis 'Aristatus'</b> semi persistant hxl: 50*60 floraison 06-09 		<b>Lavandula x intermedia 'Dutch'</b> persistant hxl: 80*90 floraison 04-10 	
<b>Salvia officinalis 'Berggarten'</b> caduc hxl: 100*100 floraison 07-10 		<b>Salvia nemorosa 'Senior'</b> caduc hxl: 60*60 floraison 06-09 	
<b>Phlomis russeliana</b> caduc hxl: 75*75 floraison 06-07 		<b>marrubes</b> persistant hxl: 40*40 floraison 06-08 	





# CHAPITRE



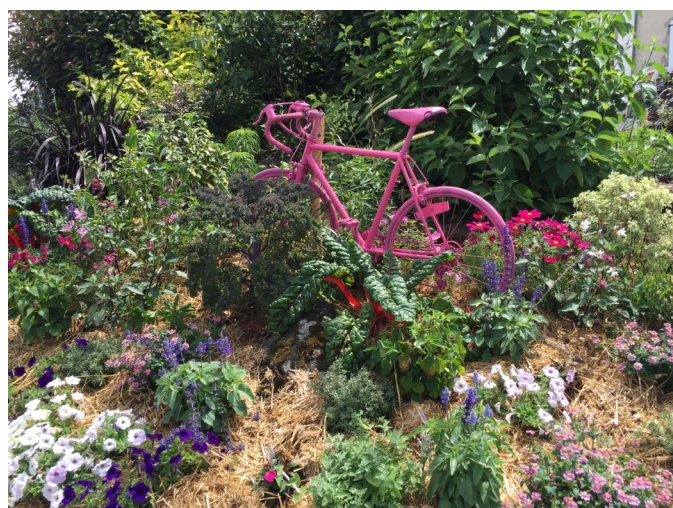
# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

## Des embellissements clin d'œil à notre identité

La commune décline son identité dans le choix des végétaux en utilisant des palettes végétales, de matériaux et de mobilier. Elle valorise également son identité à travers les aménagements paysagers. Différentes thématiques sont ainsi déclinées dans les massifs : valorisation de l'histoire liée au cuir en intégrant des objets en cuir, valorisation de l'identité du bocage en intégrant des barrières bocagères, insectes, fenêtres paysagères, valorisation des courges en automne... Enfin, les événements festifs sont également l'occasion de révéler certaines thématiques calendaires (scénettes de Noël par exemple) ou liées à la vie de la commune. Chaque année, les vœux des forces vives mettent en lumière, par des mises en scènes s'appuyant sur le savoir-faire des agents : la labellisation de la commune Villes et Villages Etoilés, l'AGENDA 2030, la nouvelle charte graphique, etc



*Animations de Noël*



*Tour cycliste des Deux-Sèvres*



*Déclinaisons de fleurs mauves dans le Jardin de l'Abbaye sur le thème des plantes tinctoriales*



## Harmonie des compositions florales

L'harmonie des compositions florales est basée sur une étude des volumes, des couleurs, de la biodiversité et de la force de pollinisation du futur fleurissement. Les agents s'appuient sur les palettes végétales déclinées et sur des dessins à main levée ou avec logiciel, pour proposer des aménagements.



# CHAPITRE



# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT



## Inventaire floristique des espaces verts

Un inventaire du patrimoine végétal a été réalisé en 2019. Il a permis d'améliorer les connaissances sur la flore de nos espaces verts.

### Méthode employée

40 parcelles de 20m<sup>2</sup> ont été placées en zones ouvertes dans certains espaces verts afin de laisser pousser la végétation et permettre l'identification des espèces. Pour les deux zones boisées, l'inventaire s'est effectué en parcourant la surface nécessaire pour obtenir toutes les espèces du cortège floristique présent. Une fiche terrain a été complétée pour chaque parcelle inventoriée. Elle renseigne les conditions environnementales du lieu (topographie, luminosité, humidité du substrat), la hauteur moyenne de la végétation, le pourcentage de recouvrement de chaque strate, les espèces présentes ainsi que leur coefficient d'abondance/dominance. 6 habitats ont été identifiés en lien avec la gestion : pelouses en « prestige », pelouses en « classique », prairies pâturées, prairies broyées/fauchées, bassins d'orage et zones boisées.

La réalisation d'un inventaire du patrimoine arboré a été initiée lors de cet inventaire. En revanche pour aller plus loin sur cette thématique, la commune confiera cette mission à un prestataire spécialisé (action ciblée par l'AGENDA 2030 notamment).

## Accueil de la faune nos espaces verts

Dans le cadre du programme « **Continuités écologiques** » nos agents ont installé de nombreux nichoirs, afin de favoriser l'accueil des oiseaux, dans nos parcs notamment, qui hébergent de grands arbres.



## Inventaire floristique de nos espaces verts



**159** espèces inventoriées à l'intérieur des parcelles échantillon

**6** habitats en lien avec la gestion

**2** espèces quasi-menacées (Corydale à vrille et Stellaire alsine)

**91** espèces d'arbres et **1179** individus identifiés, soit **1** arbre pour **3** habitants



## ESPACES NATURELS ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Mauléon compte :

- une **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** sur un espace privé : la forêt de Boissière (Saint Aubin de Baubigné),
- un **Espace Naturel Sensible** : la Corbelière de Moulins,
- des espaces naturels à proximité des bourgs. Ces sites sont gérés dans le cadre de plans de gestion spécifiques, liés aux inventaires ou connaissances développés sur ces espaces avec des partenaires naturalistes.

### Les continuités écologiques formées par les chemins de randonnée

Mauléon a réalisé un important travail de réouverture et de création de chemins. La randonnée permet aux habitants d'accéder à la nature et de prendre conscience de sa valeur. La préservation du paysage bocager et l'appropriation du territoire par ses habitants ont été les moteurs de ce projet : connexion avec les espaces naturels, préservation des chemins creux, murets, mares.... La commune compte aujourd'hui 90 km de chemins ruraux ouverts à la randonnée. Ces chemins relient entre eux les 7 cœurs de bourgs ainsi que les communes et départements voisins.

### Prise en compte de l'arbre au sein de l'enjeu « continuités écologiques »

L'arbre est au cœur du projet d'action de la Trame Verte et Bleue de Mauléon. C'est en effet un élément structurant du paysage, pérenne, présent massivement dans les haies mais aussi dans les bourgs, producteur de bois de chauffage, clôturant les prairies pâturées, bornant les propriétés et support pour la biodiversité. Il est indispensable à la reproduction d'un très grand nombre d'oiseaux (rapaces diurnes ou nocturnes, passereaux...), de chiroptères et d'insectes. Mauléon a à cœur de préserver son patrimoine arboré et plante régulièrement des arbres et haies bocagères, en lien avec l'association Bocage Pays Branché. **Depuis 2009, 4600 m<sup>2</sup> de boisements et 5 km de haies ont été plantés sur le territoire.** Mauléon tient à entretenir ce patrimoine végétal et ses haies dans les règles de l'art afin que ceux-ci puissent pleinement remplir leur fonction de support de biodiversité. Par exemple, lorsqu'un arbre doit être supprimé, il sera systématiquement remplacé par 1 ou 2 nouveaux sujets minimum.

Avec nos partenaires associatifs, nous avons signé une convention d'objectifs et de financements comprenant 13 actions (2020-2023) visant à mieux connaître et faire connaître notre biodiversité. Parmi elles :

- Synthèse des données existantes sur la biodiversité communale, visite des principaux espaces verts publics et chemins et préconisations
- Accompagnement de la commune pour l'installation de plantes locales variétés fruitières
- Définition d'un plan de gestion de haies de chemins ruraux et réalisation d'un protocole de gestion
- Formation à l'entretien des haies et création/entretien de nichoirs
- Sensibilisation scolaire et/ou périscolaire autour du végétal local et des espaces verts communaux
- Fête de la nature (inventaire participatif sur un week-end)
- Création de supports pédagogiques de valorisation des continuités écologiques dans les espaces publics.



## ECONOMISER L'ENERGIE

### Actions menées pour économiser l'énergie

#### Dans les bâtiments

Mauléon a élaboré un programme d'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine bâti et de l'éclairage public, s'appuyant sur des auto-diagnostics et des audits, la définition et la mise en œuvre de plans d'actions, dans une optique de maîtrise des coûts et des consommations d'énergie, de réduction de sa production de gaz à effet de serre et d'exemplarité. Les actions de Mauléon se déclinent en plusieurs points :

- les réhabilitations : réduction de 30% des consommations à l'issue des travaux
- les travaux sur le patrimoine existant : chaque année une enveloppe budgétaire est dédiée à des travaux d'amélioration de parties des bâtiments (chauffage, ventilation, isolation, menuiseries...)
- l'optimisation des installations : les services effectuent de nombreux réglages pour garantir le confort des usagers tout en faisant la chasse aux surconsommations
- la modification des usages et des comportements : un travail de sensibilisation est engagé auprès des habitants.

#### Dans l'éclairage public

L'éclairage nocturne a un impact sur la biodiversité et la santé des habitants.

Le label « Villes et Villages Étoilés » organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a pour but la promotion et la mise en œuvre, par les communes qui concourent, d'éclairages extérieurs visant à prévenir, limiter et supprimer les nuisances lumineuses. En 2021, les efforts de Mauléon ont été récompensés par l'obtention de 2 étoiles.

De 2014 à 2017 le plan « éclairer juste, où il faut quand il faut » a permis de réduire le nombre de points lumineux fonctionnant toute la nuit et de restreindre l'éclairage permanent à certains points sensibles et carrefours. En parallèle le matériel est modernisé. L'ensemble des ajustements réalisés a permis de diviser par deux les consommations de l'éclairage public de Mauléon de 2009 à 2021. Pour poursuivre ces efforts, les élus ont validé de nouvelles règles d'extinction au 1er décembre 2022. Les élus ont également décidé de recentrer les illuminations de fin d'année en cœurs de bourg et de privilégier les scénettes dont on peut profiter de jour comme de nuit.



### Installation photovoltaïque en autoconsommation avec participation citoyenne

Deux bâtiments publics ont été choisis pour organiser un partenariat avec Démosol, outil au service des collectivités souhaitant initier une participation citoyenne et un mode de financement innovant des projets photovoltaïques sur leurs bâtiments. Chaque citoyen peut participer ainsi localement à la transition énergétique tout en réalisant un investissement.





## GESTION DE L'EAU ET DES DÉCHETS VERTS ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Actions menées pour économiser l'eau

Différentes actions sont menées pour réduire la consommation d'eau pour les espaces verts :

- utilisation systématique de paillage et plantes couvre-sols dans les aménagements,
- définition d'un plan de suppression de jardinières, remplacées par des massifs en pleine terre,
- utilisation de plantes vivaces peu gourmandes en eau,
- optimisation du parc de terrains de foot,
- création d'un terrain de foot synthétique,
- les plantes annuelles sont arrosées par goutte à goutte la nuit (programmateur).

Notre consommation d'eau a diminué de 12 % dans nos massifs de 2018 à 2022 : de 918 m<sup>3</sup> (2018) à 804 m<sup>3</sup> (2022). La consommation d'eau pour l'entretien des stades a quant-à-elle été divisée quasiment par deux, passant de 11 595 m<sup>3</sup> (2018) à 6 222 m<sup>3</sup> (2022).

### Actions menées pour limiter la production de déchets verts

Le service des espaces verts valorise toutes ses matières végétales afin qu'elles ne terminent pas en déchets. D'une part la production de déchets verts est limitée par l'utilisation de différentes méthodes telles que le mulching pour les pelouses ou la répartition des feuilles mortes dans les massifs par exemple. Les végétaux collectés sont soit broyées et utilisées en paillage, soit compostés. Le bois issu d'arbres coupés est valorisé dans la production de mobilier rural (bancs, poteaux...).

### Actions de lutte contre et d'adaptation au changement climatique

En plus des actions menées pour la préservation de la biodiversité et pour la maîtrise de notre production de gaz à effet de serre, la désimperméabilisation des espaces publics est une action centrale de notre AGENDA 2030, à travers le défi 2 « la transformation des modèles de développement territoriaux pour agir en faveur du climat et de la biodiversité ». Chaque nouveau projet en centre-bourg donne la part belle au fleurissement de pied de mur afin d'amener un peu de fraîcheur dans ces espaces urbains, tout en en améliorant l'esthétique. Dès que possible, des arbres et arbustes sont également installés.



## MAITRISE DES POINTS NOIRS VISUELS

### Maîtrise de la présence de panneaux publicitaires

Les Services de l'Etat ont fait procéder au retrait des pré-enseignes illégales situées hors agglomération. De son côté et dans le cadre de démarches amiables, la commune a fait enlever 13 dispositifs situés sur le domaine public, notamment aux entrées de ville (9 mobiliers publicitaires et 4 pré-enseignes). Un support spécifique a été installé dans le but de permettre l'affichage associatif sur un secteur passant mais non sensible d'un point de vue paysager. Parallèlement, les services municipaux enlèvent systématiquement l'affichage sauvage (tracts, placards, banderoles).

Le Site Patrimonial Remarquable de Mauléon instauré le 3 janvier 2022 entraîne de plein droit l'interdiction de toutes publicités et pré-enseignes. Dans ce périmètre, la municipalité a souhaité que les enseignes soient réglementées, afin d'en réduire le nombre et d'en améliorer la qualité. Les demandes d'installation sont instruites sur le fondement de ce règlement. Également, la commune sensibilise ses commerçants et entreprises sur le volet publicité dans l'espace public.



*Rue de  
Nantes,  
avant et  
après*

### Effacement des réseaux

Pour tous travaux initiés sur l'espace public l'enfouissement des réseaux et l'intégration des postes de transformation est réalisé. Un travail important de coordination est mené avec l'ensemble des concessionnaires. Derniers effacements réalisés : Place du Renard, Rue de Nantes (Carrefour Saint Jouin – Rue du Mouton Blanc, Place de la Croix Verte, Rue de la Terrasse, Rue de la Trinité, Rond-point de la Brossardière Rue du Cardinal de Sourdis.

### Intégration du mobilier urbain

Le parc de mobilier urbain est développé et renouvelé afin d'offrir un accueil de qualité tout en s'intégrant dans son environnement :

- une charte de mobilier urbain a été définie,
- une signalétique a été créée pour l'Hôtel de ville/Abbaye,
- un nouveau mobilier urbain a été installé dans le centre ancien (banc, poubelle) et sur le parvis de l'Hôtel de ville,
- un outil de suivi de notre mobilier urbain a été créé,
- notre micro signalétique est en constante évolution suivant le développement des services,
- nous travaillons sur un projet de signalétique aux entrées de ville.



## PROPRETÉ ET ACCESSIBILITÉ DES AMÉNAGEMENTS

### Qualité d'accueil et propreté

Mauléon poursuit son développement de services aux personnes : création et installation de poubelles de tri dans nos espaces verts (création en régie), installation d'aires de pique-nique, réalisation de nouvelles toilettes publiques dans le Parc de la Passerelle, Place du Château et à l'espace Saint-Jouin, campagnes de sensibilisation aux déjections canines...

La Ville compte un service de propreté. Au quotidien, les agents participent à l'attractivité et à l'embellissement de notre cadre de vie de notre territoire. Plusieurs « Clean Walk » sont organisées chaque année, avec la collaboration des foyers des jeunes et des habitants.

Le vice-président en charge de la prévention des déchets à l'Agglo2b, Yves CHOUTEAU, est également second adjoint de Mauléon. Une étroite collaboration est donc menée entre les services afin d'optimiser ces questions de compétences communautaires sur la commune.

L'Agglo2b, qui a la compétence « Prévention et Gestion des déchets », a travaillé à l'élaboration d'un projet de gestion des déchets, de méthode de ramassage et d'intégration des poubelles sur le territoire. Si la méthode de ramassage s'oriente vers l'abandon du porte à porte et vers l'installation de points de collecte, l'intégration paysagère a été réalisée en étroite collaboration avec les élus de Mauléon.

Certains points d'apport volontaire ont été fléchés pour être enfouis à l'échelle du mandat. Quatre sont situés dans le centre ancien : Mont-Gaillard, Place du Château, Place de la Croix Verte et parking de Vincennes.

### Accessibilité des aménagements et équipements aux différentes formes de handicap

Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics réalisé en 2011 a permis d'identifier les zones à enjeux et de prévoir les aménagements nécessaires, favorisant les flux de circulation, notamment des personnes à mobilité réduite. Le réaménagement des espaces publics aux abords du site de l'Abbaye (Place de l'Hôtel de Ville et Place du Renard) s'est appuyé sur une étude de requalification des espaces publics, donnant la part belle aux cheminements piétons et liaisons douces. La zone 20 existante dans le centre ancien est en cours de re-signalisation pour plus de lisibilité. Le territoire comporte également un service de transport solidaire.



*Des barrières pour contraindre les accès sans empêcher les fauteuils roulants ont été posées en avril 2019 dans le parc de Champré.*



## FAVORISER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

### Favoriser la santé et le bien-être

Avec l'AGENDA 2030, nous avons défini différentes actions à poursuivre ou développer pour la santé et le bien-être des habitants :

- faciliter l'accès à une nourriture de qualité pour tous : valoriser nos arbres fruitiers et plantes comestibles, favoriser l'accès aux cantines pour tous dans le cadre scolaire en mettant en place notamment une tarification suivant le quotient familial et le Projet Educatif Territorial, sensibiliser à une alimentation de qualité, prolonger l'aide alimentaire d'avril à juin...
- développer la pratique sportive sur le territoire : en plus des équipements existants et chemins de randonnée, nous souhaitons entretenir et rénover les aires de jeux, créer un parcours de santé ...
- et faciliter l'accès aux services de santé : favoriser l'accueil de professionnels de santé, développer des actions de sensibilisation...

### Améliorer l'habitat

L'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Commune de Mauléon ont mis en place un certain nombre d'aides financières pour accompagner les propriétaires bailleurs ou occupants à améliorer la qualité des logements dans nos sept cœurs de bourg. Une opération pour laquelle la Commune apporte une enveloppe de 500 000€ sur la durée du dispositif (2021-2026).

Également, depuis décembre 2022, la Commune de Mauléon est éligible au dispositif De Normandie dans l'ancien. A cela s'ajoute également les aides de la Fondation du patrimoine et le dispositif Malraux au sein du Site Patrimonial Remarquable de Mauléon.

En parallèle, la Commune mène de nombreuses réhabilitations sur des bâtiments communaux et accompagne les porteurs de projets privés. Exemples à l'appui :

- Réalisation d'un inventaire des logements vacants, insalubres et en péril,
- Développement de nouveaux quartiers de vie,
- Rénovation du bâti communal afin d'y développer des logements conventionnés et des cellules commerciales,
- Agrandissement de la résidence du Chemin Vert (résidence autonomie pour personnes âgées),
- Démolition d'une partie du Petit Séminaire dans le cadre du développement d'hébergements touristiques et de logements conventionnés...



*Création d'un restaurant, de logements locatifs et  
d'une cellule commerciale dans un bâtiment communal en centre-ville*





## LES ENTRÉES DE COMMUNE

Les élus ont prévu, dans le plan d'action de notre schéma de développement et d'attractivité du territoire « La valorisation des marqueurs forts d'entrée dans le territoire » pour mettre en valeur à l'entrée de chaque cœur de bourg des éléments de notre identité. Les entrées de bourgs sont en effet des espaces de référence où se joue l'image du territoire. Ces secteurs constituent aussi les lieux très convoités pour le développement urbain. C'est sur ces espaces que se jouent également les compromis pour le respect des espaces agricoles et dits « naturels ». Il s'agit d'identifier des indicateurs de valeur des entrées de bourg, de les évaluer et de déterminer ainsi les forces et faiblesses de chacune d'entre elles. A partir de ces observations, des axes d'amélioration seront identifiés et permettront la définition d'action d'amélioration.



### Requalification de la traversée de Mauléon, rue de Nantes

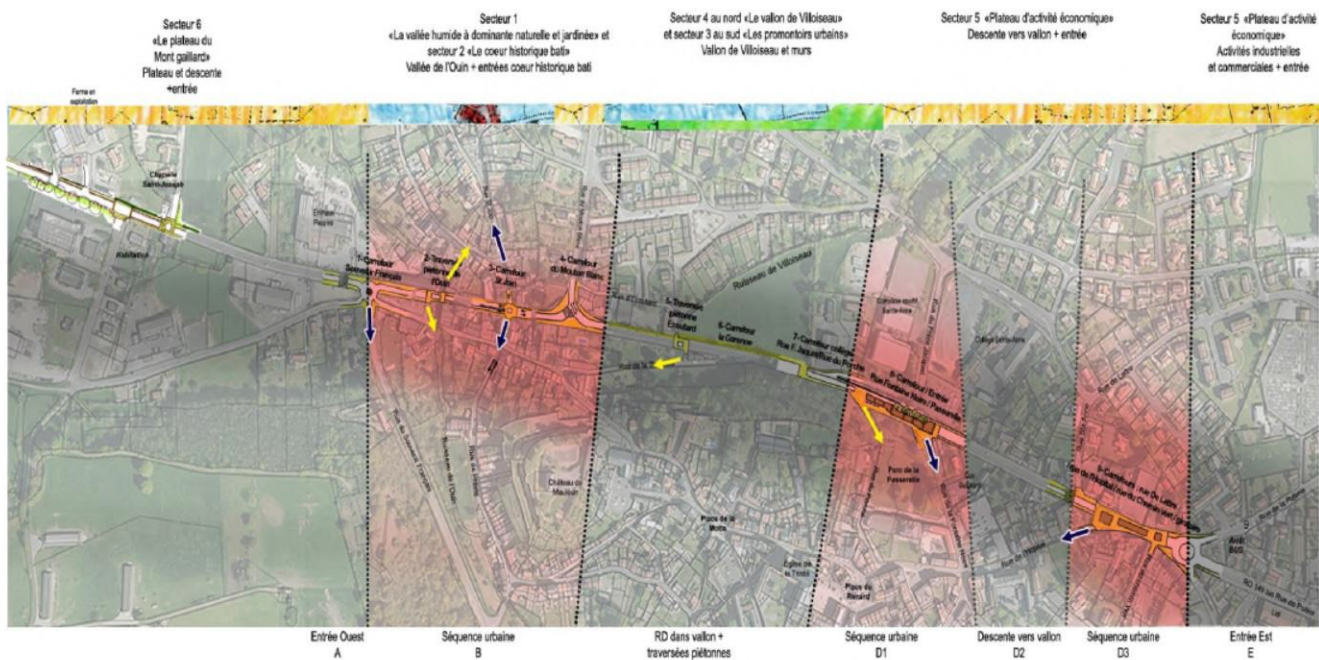
Une mission d'étude a été menée par l'Agence 7Lieux d'Angers en 2016, sur un périmètre large. Une priorité a été donnée pour l'aménagement de la rue de Nantes. Ce chantier conséquent transformera complètement la traversée de Mauléon.

L'objectif :

- Donner envie aux gens d'entrer et d'aller à la découverte de la Cité
- Apaiser la circulation et sécuriser cet itinéraire de voirie urbaine
- Avoir dans le centre, des espaces publics conviviaux pour les habitants, et accueillant pour les visiteurs

La réalisation a été échelonnée en plusieurs séquences et sur plusieurs exercices budgétaires.

Entités paysagères :





## LES ENTRÉES DE COMMUNE

### Phase 1

En 2018, la première phase de travaux consistait à l'enfouissement des réseaux (poteaux électriques et feux tricolores) de la zone entre Emmaüs et le croisement entre la rue de Nantes et du Mouton blanc.

### Phase 2

SEQUENCE B2 - URBAINE - Liaison St Jouin - Centre-ville Chateau

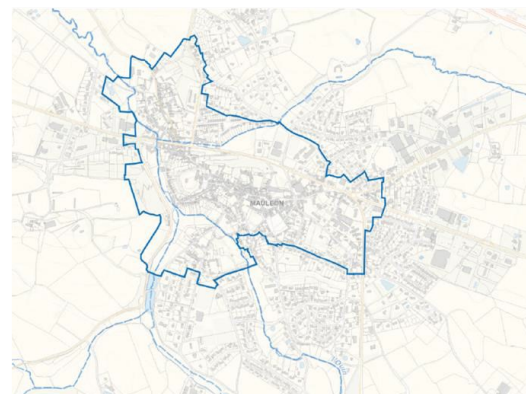
En 2019, la seconde phase de travaux de la traversée de Mauléon concernait la liaison entre les deux centres historiques : La ville haute et son Château et la ville basse avec son quartier Saint-Jouin.

La Municipalité avait souhaité que soit étudiée la mise en relation spatiale, visuelle et fonctionnelle des deux quartiers historiques de Mauléon. En effet, cette liaison, qui était aussi un point d'articulation fort sur la RD 149bis, était un enjeu pour la qualité de vie des habitants. Les travaux réalisés sont les suivants :

- Le plan des sens de circulation a été repensé avec la création de 2 sens uniques entrant depuis la RD 149 bis, pour les rues de St Jouin et Prévie
- Aménagement de la voirie : réduction de la largeur des chaussées, plateau à la hauteur d'Emmaüs, giratoire au niveau du carrefour du Mouton Blanc
- L'élargissement des trottoirs
- La réalisation d'espaces paysagers

Et aussi dans le cadre de la requalification des espaces publics :

- La rue des Remparts, en 2018
- Les Jardins de l'Abbaye, depuis 2018
- Le parvis de l'Hôtel de ville, 2022



### Phase 3

Notre « Schéma de développement et d'attractivité des cœurs de bourg » a permis de soulever de nombreux questionnements autour de notre stratégie d'accueil : circulation vers la ville, gestion des flux, la place des mobilités douces dans nos aménagements, le développement des activités autour du centre-ville...

Au fil des années des activités de commerce et de service se sont installées en périphérie de la Cité, et sont venues étendre le centre-ville. Parallèlement, certains projets de la commune et des partenaires sont venus confortés ce nouveau périmètre du centre-ville avec, le projet démolition-reconstruction d'un nouvel EHPAD et la future Maison de Santé.

Aussi, cette phase du projet comportait 2 enjeux : faciliter l'accès à la centralité et déployer un maillage vélo.



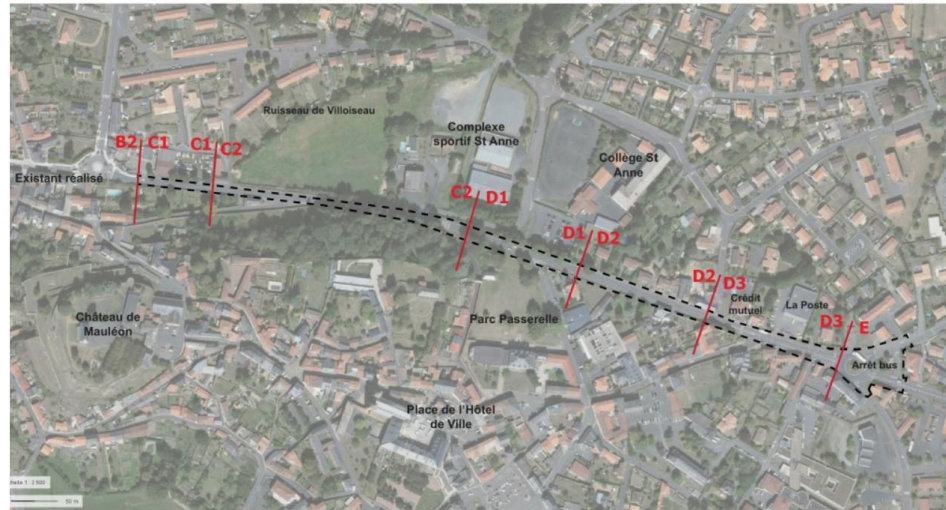


## LES ENTRÉES DE COMMUNE

Estimation globale des aménagements de la traversée rue de Nantes : 3 113 514,95 € TTC, comprenant la VRD et les aménagements paysagers  
 Budget prévisionnel phase 3 :

- Le rond-point : 355 000 € HT
- La séquence entre le rond-point et le crédit mutuel : 345 000 € HT

Dont 60 000 € auprès du Département au titre du contrat Ambition Deux-Sèvres.



Le rond-point de la rue de Nantes a fait l'objet d'une recherche afin de mieux valoriser la transition paysagère entre l'environnement de la commune et son tissu bâti. Des arbres majestueux vont être plantés pour bien marquer l'entrée du bourg et en référence à notre paysage de bocage. Dans la strate herbacée, une pelouse et du lierre, ponctuée de plantes (bulbes), rappellera les précieuses prairies qui entourent Mauléon. Les aménagements paysagers réalisés dans la rue de Nantes confortent cette transition et participent au ralentissement des véhicules.

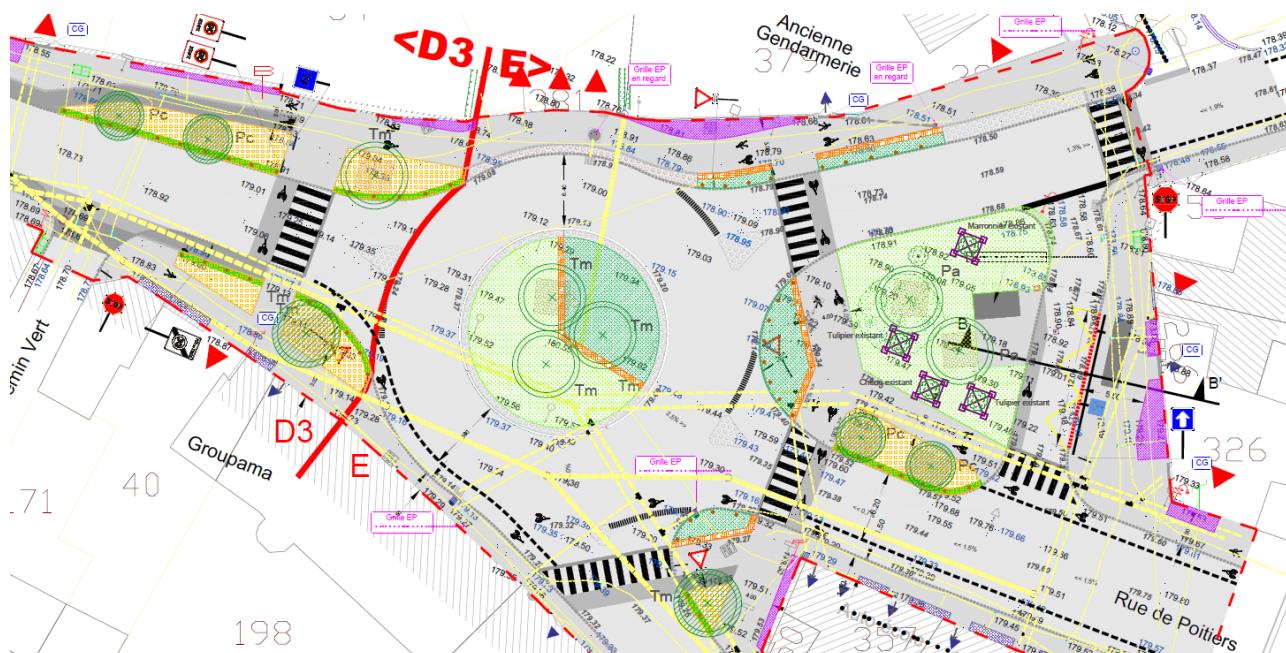
### MASSIF COUVRES SOLS ET BULBES - Giratoire séquence E



Hedera 'Algerian Bellecour'



Narcissus poetaz Geranium (pluri-lore)

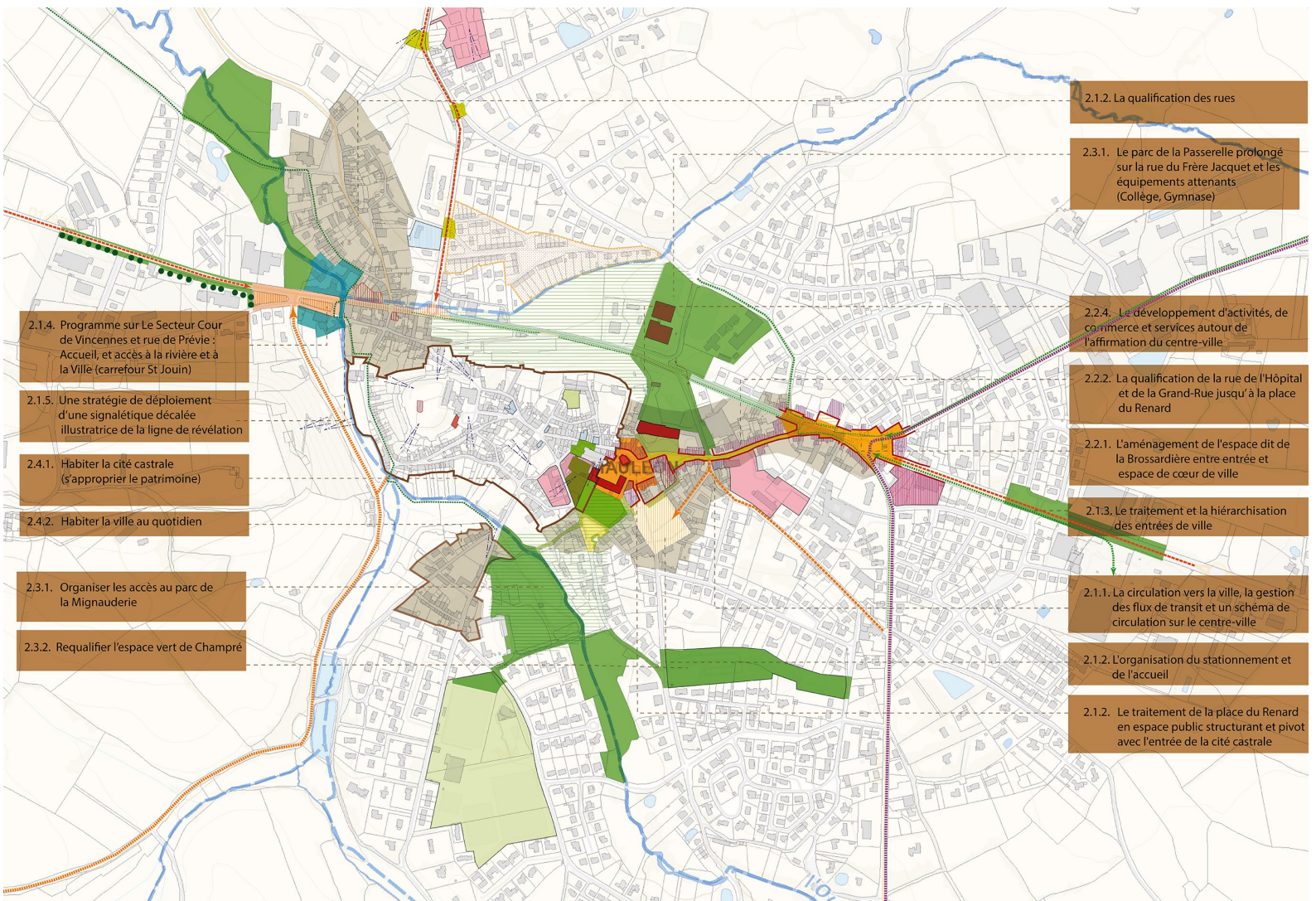




## LE CENTRE DE COMMUNE

### Affirmer le rôle de centralité de la cité castrale

Dans la continuité de notre stratégie présentée au chapitre dédiée, une orientation de notre schéma de développement prévoit de faire de la cité castrale une locomotive d'attractivité et d'affirmer son rôle de centralité.





## LE CENTRE DE COMMUNE

### Requalification de la Place du Renard

Lors du précédent mandat, la collectivité a engagé une réflexion sur une étude urbaine et paysagère, en vue d'aménager les espaces publics de Mauléon-ville. Ainsi, la ville a pu disposer d'une étude globale d'aménagement du bourg réalisée par l'Agence 7 Lieux.

Le terrain ré-aménagés correspond aux espaces publics suivants :

- Le parvis de l'Hôtel de Ville
- La place du Renard
- La rue du Renard
- Une partie de la grande rue en relation avec la place du Renard
- Et également les Jardins de l'Abbaye en lien avec l'acquisition du presbytère



Pour ombrager, agrémenter et créer des îlots de fraîcheur, des plantations de massifs des arbres et/ou arbustes ont été implantés aux abords des stationnements. Cela permet également une meilleure intégration visuelle des véhicules.





## LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les abords d'établissements publics sont des espaces de catégorie « prestige » de notre plan de gestion différenciée.

Il s'agit d'espaces soignés, tondu régulièrement avec de nombreux massifs horticoles.

Ces espaces très structurés font appel à une palette végétale horticole riche et diversifiée :

- Utilisation de végétaux pour leurs volumes, leurs formes, leurs couleurs
- Disposition en groupes pour en effet de masse
- Mise en valeur de sujets isolés en cas d'intérêt particulier (espèces mellifères, aromatiques)
- Souci du détail et recherche de matériaux
- Périodes de floraison successives.

Les plantes spontanées ne sont pas favorisées et sont éliminées en cas d'envahissement important dans les massifs.

### Exemples d'espaces de cette catégorie :

#### Accompagnement de bâtiments publics

Mairies  
Églises  
Salles des fêtes  
Salles omnisports  
La Passerelle Mauléon

#### Parcs et jardins

Jardin de l'Abbaye Mauléon

#### Stades

#### Cimetière





## LES QUARTIERS D'HABITATION

Les quartiers d'habitation sont des espaces de catégorie « classique » de notre plan de gestion différenciée. Il s'agit d'espaces tondus moins fréquemment que les espaces classiques, fleurissement majoritairement apporté par les massifs d'arbustes et plantes vivaces. Meilleure tolérance des plantes spontanées.

Ces espaces répondent surtout à des besoins fonctionnels de détente, promenade et cadre de vie de quartiers. Le fleurissement est assuré par des rosiers, arbustes, plantes vivaces et graminées. La végétation spontanée peut s'y exprimer modérément.

L'éco-pâturage est également favorisé à proximité de quartier d'habitation puisque nous observons que les animaux sont un vecteur de rencontre entre les habitants.



**Eco-pâturage**

POUR LA GESTION DE NOS ESPACES VERTS

Ce site fait l'objet d'un partenariat entre la Municipalité et des habitants.

Pour la santé des animaux, merci de :

-  Ne pas entrer dans l'enclos sans autorisation des propriétaires des animaux.
-  Ne pas leur donner à manger.
-  Tenir vos chiens en laisse.

Mairie de Mauléon  
05 49 81 17 00

Terre saine  
Produits bio certifiés

Mairie de Mauléon  
05 49 81 17 00

Mauléon  
LE COMMUNE DE MAULÉON





## LES QUARTIERS D'HABITATION

### Zoom sur le quartier de vie des deux clochers de Mauléon

#### *Une singularité de hameau rural et une impression de vivre au cœur d'anciens jardins*

Sur une surface de 16 234 m<sup>2</sup>, ce quartier a été réfléchi de manière à ce que ses espaces publics soient des espaces de rencontres et affirment la singularité des lieux. La partie haute, la plus au Nord de ce nouveau quartier de vie, s'inspire du hameau des Fossés situé au Nord Est (premières implantations d'habitat au haut Moyen Âge avant la création de la cité de Mauléon en vis à vis).

Le parti pris d'aménagement du quartier d'habitation des Deux Clochers s'appuie sur la typologie d'un « hameau » rural.

Il se caractérise par :

- une forme bâtie, qui vient en appui de rues et d'espaces communs aux ambiances rurales (haies, accotements paysagers, placettes, vergers, cheminements, voirie sinueuse...),
- un bâti implanté de manière à respecter les courbes du relief,
- la composition d'une petite placette qui marque la jonction entre les parties Nord et Sud du quartier.

La partie en pente au Sud s'inspire de la notion de jardins potagers (habiter un jardin) et privilégie la perspective sur les deux clochers de l'église de la Trinité et sur la cité castrale.

L'aménagement de cheminements piétonniers sur la frange Ouest du quartier permet à la fois de créer des liaisons piétonnes aux abords du site (itinéraires) et de mettre en valeur les points de vue remarquables offerts par ce dernier. Le projet d'aménagement conserve la topographie générale du terrain et sa trame bocagère. Il prévoit la conservation et la régénération de la structure des haies à l'Ouest et au Nord. Ces haies sont dans l'emprise des espaces communs et publics de l'opération.

Les clôtures végétales ont été pré-implantées, accentuant et rappelant la spécificité caractéristique du Bocage. Les nouveaux arrivants ont ainsi installé leur projet non pas sur un terrain découpé de manière géométrique mais au sein d'un cadre de vie remarquable. Dans ce sens, les ouvrages de gestion des eaux de pluie sont formés de manière douce, en continuité des noues réalisées dans les rues. Ces espaces seront des lieux de

promenade et de pédagogie indirecte sur le rôle de la végétation dans le cadre de vie au quotidien. La placette centrale intègre un arbre, image forte de ce quartier de vie : il pourra susciter la rencontre et l'échange à l'image des cœurs de villages traditionnels. Dans le même esprit, certains espaces comme le verger collectif pourront être complétés avec les habitants du quartier, après une installation des riverains pour une meilleure appropriation du site. La desserte principale et la traversée du quartier de vie sont, quant à elles, limitées à 20 km/h.







## LES CIMETIÈRES

Les cimetières sont des espaces classés dans la catégorie « prestige » de notre plan de gestion. Différentes techniques sont mises en place pour faciliter la gestion de la végétation sans produit chimique. Le verdissement et le fleurissement sont des résultats de ces pratiques, contribuant à l'embellissement des cimetières. On parle de cimetière naturel, plus proche d'un espace vert, qui favorise la quiétude et le recueillement. Il s'agit d'un lieu qui permet de concilier gestion écologique et deuil des familles.

### VERS DES CIMETIÈRES 0 PESTICIDE

**1**  
Fleurir  
pour habituer le regard à des végétaux



**2**  
Verdir



**3**  
Informer



**4**  
Entretenir



Après avoir fleuri les entrées, nous avons semé du gazon rustique dans les allées et planté des couvre-sols entre les tombes. Un affichage a accompagné ces changements. De nombreux réaménagements ont également été réalisés pour embellir les cimetières.

Le cimetière de la Trinité de Mauléon, vu du ciel, dans sa phase de verdissement :





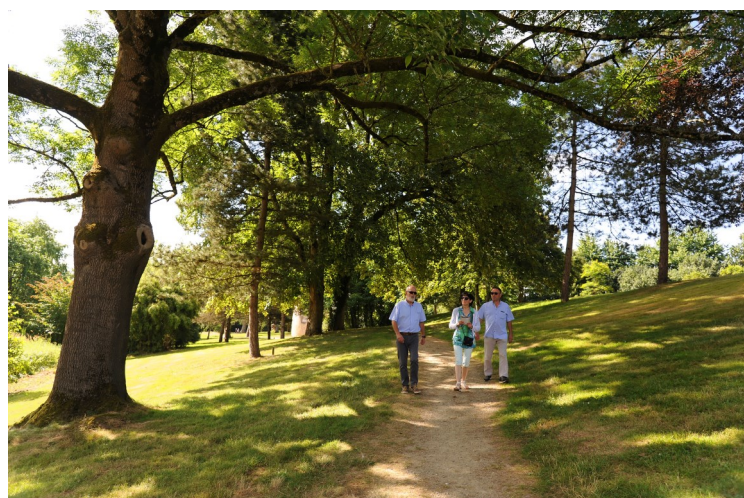
## LES PARCS ET JARDINS

Mauléon compte 3 parcs et 1 jardin.

Le **parc de la Mignauderie** est l'un des principaux parcs de Mauléon et communes associées. Aménagé au XIXe siècle dans le style de parcs paysagers à « l'anglaise », il garde un aspect naturel et une végétation exubérante riche de plus de 500 espèces.

C'est un parc dit « à l'anglaise » dessiné en 1996 par ARBOFOR qui avait la maîtrise d'œuvre et la réalisation a été faite par l'entreprise BARRAUD PAYSAGE.

Deux zones humides ont été aménagées lors de la création du site afin que s'y développent des espèces adaptées au milieu humide. Ces aspects font de ce parc un site de découverte d'espèces et de valorisation pédagogique importante sur la biodiversité. Vocation du site : la promenade et la détente. Il est important d'y conserver un aspect naturel et champêtre tout en gardant des zones tondues plus régulièrement.



Le **parc de Champré** est l'un des principaux parcs de Mauléon. Contrairement au parc de la Mignauderie, cet espace est davantage utilisé par les écoles comme espace récréatif de part la présence d'un terrain de bicross, de jeux pour enfants et d'une grande surface enherbée entretenue régulièrement. Vocation du site : récréatif et promenade. Il faut y conserver un espace tondu fréquemment pour permettre les activités sportives et de jeux tout en insérant des zones moins tondues à divers endroits pour ajouter un aspect champêtre. Toutefois, la nature doit y être développée et favoriser. Une étude de réaménagement est en cours sur ce parc pour :

- Augmenter la présence de la nature « sauvage » et développer la place de l'arbre,
- Réaménager les cheminements,
- Retravailler les espaces de jeux et loisirs.



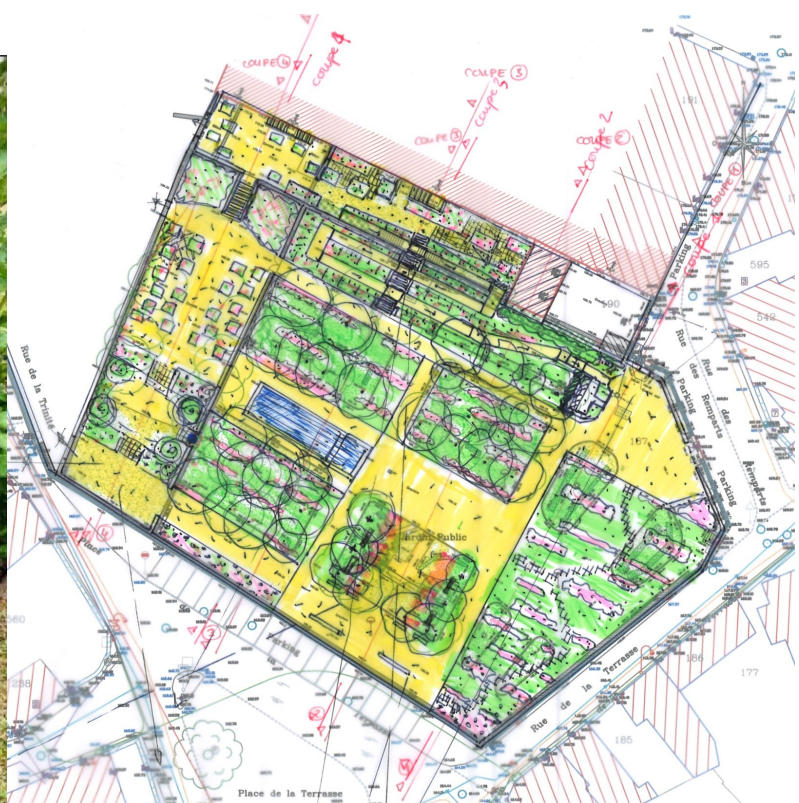


## LES PARCS ET JARDINS

**Le parc de la Passerelle** est l'un des principaux parcs de Mauléon. Plusieurs tables de pique-nique y sont installées invitant les habitants et touristes à venir manger et à se détendre sur le site. Vocation du site : promenade, espace de pique-nique. Cet espace constitue un enjeu d'accueil dans cité. Il doit conserver un aspect régulièrement entretenu pour son utilisation en espace de pique-nique et son emplacement le long de la voie principale de Mauléon.



Le **Jardin de l'Abbaye**, accolé au site de l'Abbaye, a fait l'objet d'un schéma d'aménagement, déployé tout au long du mandat. Pour illustrer l'histoire de la tannerie à Mauléon, les massifs ont été déclinés dans différents coloris.





## LES JARDINS À VOCATION SOCIALE ET PÉDAGOGIQUE

La commune ne dispose pas de jardins familiaux mais est attentive aux demandes.

Il s'agit aujourd'hui, en lien avec le Centre socioculturel du Pays mauléonais, de mettre en relation les personnes qui cherchent un jardin, avec celles qui ne peuvent plus s'occuper du leur et souhaiteraient en confier l'exploitation à d'autres, ce qui est créateur de lien social.

Une vie, faite de liens entre habitants, s'organise dans certains sites :

- L'Espace Naturel Sensible de la Corbelière fait l'objet d'un partenariat avec l'association « Les chemins de la Corbelière » qui a été constituée pour participer à l'entretien et à l'animation du site,
  - L'espace Narcisse GABILLAUD fera prochainement l'objet d'une convention entre la Commune et l'association « Site de Pyrôme »,
  - Un collectif de riverains s'est créé suite à la proposition de la Commune d'installer de l'éco-pâturage sur un espace vert. Ce collectif est propriétaire du cheptel et gère le site dans le cadre d'une convention avec la commune,
  - La Commune est en contact régulier avec les associations environnementales qui organisent des animations auprès des enfants et des projets communs voient le jour : création de mares pédagogiques avec les enfants sur l'espace naturel des Lavandières de Rorthais, création d'un parcours pédagogiques, valorisation d'un espace naturel avec l'accueil périscolaire de Saint Aubin de Baubigné...
  - De nombreuses actions sont menées en partenariats avec les établissements scolaires et d'accueil de groupes (écoles maternelles et primaires, MFR, foyer de vie de la Mignauderie...)
- Enfin, l'ESIAM, Entreprise solidaire d'initiative et d'action des Mauléonais, issue de l'expérimentation contre le chômage de longue durée, a créé à Mauléon, un jardin, qui est utilisé comme support pédagogique pour des visites scolaires par exemple.





## LES ESPACES SPORTIFS

Les stades sont un cas particulier d'espace vert de prestige du fait de la tonte rase et très fréquente ainsi que par l'entretien du gazon qui nécessite de l'arrosage, de la fertilisation, décompactage et du regarnissage.

Une étude a été menée pour rationaliser les surfaces entretenues pour la pratique du football sur notre commune. Ainsi, ces anciens terrains de foot ont été mis en prairie. Un terrain synthétique a été aménagé au complexe sportif Paul-Martin de Mauléon. Très attendu, il fait le bonheur des 3 clubs de foot mauléonais mais aussi de tous les scolaires et établissements de groupe, qui peuvent profiter de ce nouvel équipement dernière génération.

## LES AIRES DE JEUX

Mauléon compte deux aires de jeux pour l'école publique (maternelle et primaire) et 8 aires de jeux ouvertes au public : Palais, Champré, Moulins, Rorthais, Le Temple, Saint Aubin de Baubigné, Loublande, La Chapelle Largeau. Celles-ci font l'objet de contrôles réguliers et d'un entretien soigné. Cette année un plan de requalification est défini.

La Chapelle-Largeau compte un terrain multisport. Enfin, notre territoire compte de nombreuses aires de loisirs (terrain de tennis, terrains stabilisés, jeux de boules...).



## LES ZONES D'ACTIVITÉ

Les zones d'activité sont gérées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Des échanges ont lieu régulièrement entre les services pour coordonner les entretiens.





## LES ESPACES NATURELS

Les espaces naturels entrent dans la catégorie « champêtre » de notre plan de gestion. Espaces verts sans gestion horticole, dans lesquels l'intervention municipale est complexe, tendant à gérer les espèces végétales sauvages présentes et à aménager des accès pour le public. La nature s'exprime en autorisant les promenades et les observations naturalistes :

- Le broyage/fauchage tardif est l'intervention principale dans les milieux laissés hauts en herbe dans certains espaces verts pour favoriser la biodiversité
- L'éco-pâturage est un moyen de gérer les espaces difficiles d'entretien comme les zones humides en permettant aux espèces spécifiques de ces milieux de s'exprimer tout en évitant la fermeture des milieux
- L'entretien se limite au contrôle des espèces nuisibles et la maintenance des infrastructures (cheminements, panneaux pédagogiques) pour les espaces avec le moins d'interventions.

**L'espace naturel des Lavandières** (Rorthais) est une zone humide gérée de façon extensive par fauchage et/ou broyage. Des mares ont été créées sur une des parcelles permettant l'implantation d'espèces caractéristiques et en font un lieu de découverte de la biodiversité. Vocation du site : la promenade, l'observation de la faune et de la flore, la pédagogie. Ce site doit rester un milieu naturel géré de façon extensive tout en permettant l'accueil des promeneurs avec des cheminements et des zones de pique-nique aménagées.



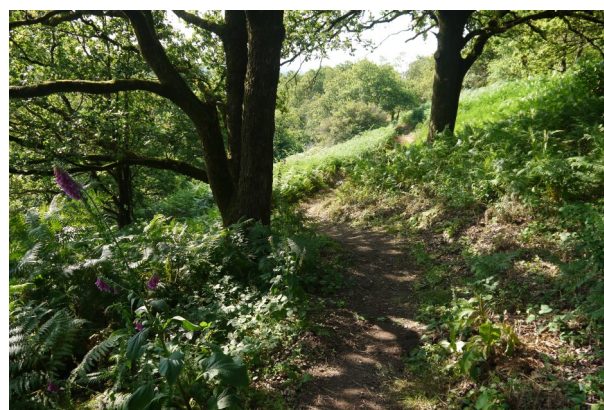


## LES ESPACES NATURELS

**Le coteau du Mont Gaillard** est un des seuls espaces boisés entretenu par les agents de Mauléon. Un cheminement a été aménagé afin d'inviter les promeneurs à monter en haut de ce coteau pour observer la motte féodale de Mauléon. Vocation du site : la promenade, observatoire de la cité castrale de Mauléon, espace sauvage, attrait sportif. Ce site doit rester un milieu de promenade en « pleine nature ». Nous avons fait la demande d'inscription de ce site en Espace Naturel Sensible du Département. L'inventaire floristique de 2019 a permis d'identifier que ce coteau comporte une espace quasi-menacée : la Corydale à vrille. La gestion a été adaptée pour assurer la préservation de cette plante. Le coteau offre une vue imprenable sur la cité castrale.

**L'Espace Naturel Sensible de la Corbelière est une zone humide remarquable, au cœur du bocage.** Les aménagements réalisés sont légers afin de permettre l'accès du public, sans porter atteinte à la biodiversité du site. La nature y est prédominante et la faune de notre campagne peut y être rencontrée. L'accès du public est encadré par des cheminements sur platelages pour préserver cet espace naturel, réservoir de biodiversité. A la saison des pommes les visiteurs pourront découvrir et goûter plusieurs variétés anciennes, sur différents lieux du parcours.

Les abords de la grande mare sont composés de tourbe : matière organique fossile formée par accumulation,



sur de longues périodes de temps, de matière organique morte, essentiellement des végétaux, dans un milieu saturé en eau. Ce site a fait l'objet d'un inventaire faune flore en et est gérée aujourd'hui dans le cadre d'un plan de gestion spécifique.

**L'Espace naturel Narcisse GABILLAUD** est situé non loin, dans les sous-bois près des rochers de Pyrôme. Il a été nommé en hommage à celui qui a fait que ce site soit resté naturel. Cet espace accueille les écoles en lien avec l'association « Site de Pyrôme ».





## LES MAILLAGES ET COULÉES VERTES

Le PLUi a identifié un maillage de cheminements créant une petite boucle autour de chaque cœur de bourg. Ces cheminements sont constitués de chemins et de coulées vertes. Celles-ci sont entretenues comme nos espaces naturels. Elles sont souvent le support de chantiers participatifs ou pédagogiques comme ci-contre le renforcement des berges du ruisseau des Vergnaies de Rorthais, avec les élèves de la Maison Familiale Rurale de Mauléon.



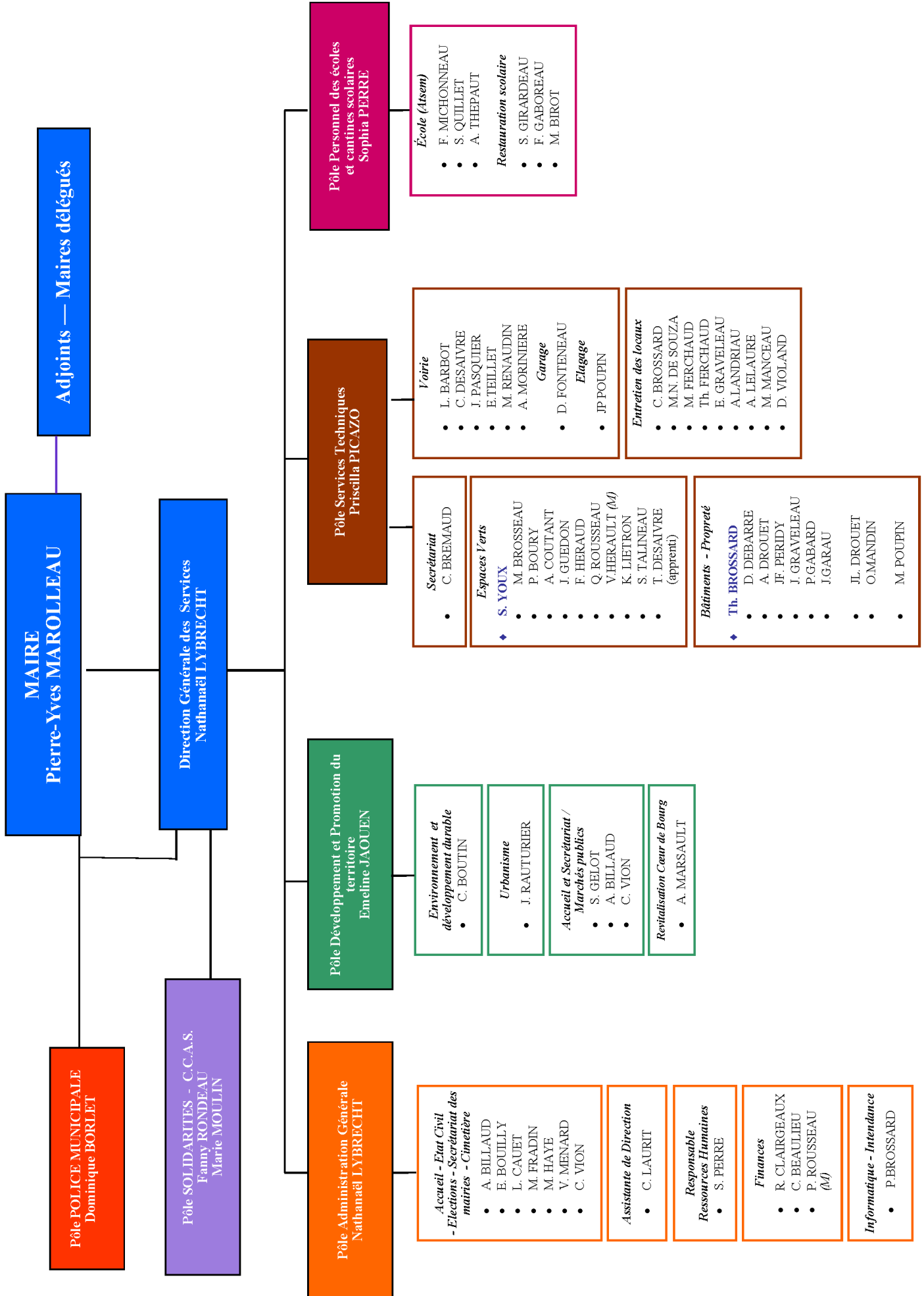
## LES MOBILITÉS DOUCES ET INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

Les élus souhaitent développer la mobilité douce sur notre territoire et ont confié à l'équipe de notre schéma de développement et d'attractivité cette thématique afin d'identifier les priorités et enjeux. L'aménagement d'une piste cyclable sur la RD149 bis de Mauléon à Rorthais a été réalisée suite à une demande d'habitants exprimée dans le cadre du budget participatif du Département. Des cheminements cyclables ont été aménagés dans la 3<sup>ème</sup> phase des travaux de la rue de Nantes et devraient se poursuivre dans le cadre de la requalification de la rue de Poitiers (études en cours autour du projet de Maison de Santé). Des abri-vélos seront également installés. Des stationnements vélo sont installés régulièrement sur le territoire. Une stratégie de marchabilité sera également définie dans le cadre de notre schéma.





# Organigramme des services de Mauléon





**MAULÉON**  
INVENTER DEMAIN

Mairie de Mauléon  
Place de l'Hôtel de Ville  
7900 MAULEON

Tél. : 05 49 81 17 00  
Email : [mairie@mauleon.fr](mailto:mairie@mauleon.fr)  
[www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)

Maire : Pierre-Yves MAROLLEAU  
Adjointe en charge des espaces verts : Claire PAULIC  
Directrice des services techniques : Priscilla PICAZO  
Responsable des espaces verts : Stéphane YUUX  
Adjoint chargé de l'environnement : Yves CHOUTEAU  
Responsable de l'environnement : Claudia BOUTIN

